

Les projets

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont tenu un rôle déterminant pour sélectionner les projets.

Ce Comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens, d'un représentant d'Espace Environnement Wallonie et, avec voix consultative, des représentants des services concernés.

Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité.

Ensuite, celui-ci a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal.

Un montant maximum de 15.000€ pouvait être accordé par projet.

Ce ne sont pas moins de 16 projets qui ont été déposés par des citoyens, associations ou entreprises de Genappe. En voici une brève présentation.

1. La technologie digitale au service de la mobilité douce et du tourisme

L'auteur du projet, l'entreprise 360 Pixtour située sur le territoire de Genappe, a pour but d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des citoyens dans tout Genappe ainsi que l'attractivité de son pôle touristique par une digitalisation innovante du réseau de micromobilité !

Pour cela, 360Pixtour propose une innovation digitale en Belgique : améliorer la présence et la visibilité digitale sur Google Maps de certains parcours et tronçons de voies douces déjà réalisées physiquement ou à venir prochainement et emprunter par les usagers.

L'entreprise propose également d'améliorer la présence et visibilité digitale sur Google Maps de points d'intérêt et acteurs autour et en relation avec la micromobilité : acteurs et lieux culturels, touristiques, historiques, religieux, Horeca, loisir, parking ...

2. Création d'un abri à vélos extérieur sécurisé dans un centre villageois

Le projet, proposé par un collectif de citoyens, vise à développer l'usage des moyens de mobilité douce et des transports en commun par la création d'un abri à vélo fermé qui serait situé dans le centre du village de Bousval.

Cet abri permettrait l'entreposage sécurisé de vélos ou vélos électriques pour des périodes moyennes (une heure à un jour).

L'abri, esthétiquement intégré à l'environnement villageois, serait accessible à des individus ou familles abonnés qui disposeront d'un code d'accès ou d'une application spécifique pour l'ouvrir.

3. Arbres fruitiers pour tous

Le projet, proposé par un collectif de citoyens, vise à planter des arbres fruitiers sur l'espace public. Les fruits seraient accessibles à tout un chacun et les arbres contribueraient à renforcer la biodiversité sur le territoire.

4. Création d'une coopérative citoyenne visant le rachat du "Bois BALON" à Bousval

Le projet, proposé par un collectif de citoyens, vise à demander le support et l'aide financière de la Ville pour préserver le rôle social du Bois BALON comme lieu de rencontre pour tous et espace de jeu créatif dans la nature pour les enfants et les adolescents. Le collectif souhaite protéger la flore et la faune de ce bois, revaloriser les sentiers qui le traversent et montrer l'intérêt pédagogique du site. L'intérêt commun serait préservé par l'achat et l'aménagement par un collectif de citoyens regroupés en coopérative.



5. Boucles de Genappe



L'association Chemins 141 souhaite imprimer un guide pratique de promenades à emporter avec soi pour suivre un parcours à l'aide descriptions et de cartes détaillées. Le but est de concevoir des circuits inédits pour faire découvrir au promeneur les paysages les richesses naturelles ou patrimoniales de Genappe. Les promenades proposées couvrent l'entièreté du territoire de l'entité de Genappe.

6. Bougenapp

La Maison médicale de Genappe a souhaité proposer aux Genappiens de se faire évaluer sur le plan des risques cardio-vasculaires et de la sédentarité. L'idée est de pouvoir personnaliser la reprise de l'activité physique et de proposer un suivi santé, destiné à maintenir la motivation. Cette initiative a pour levier la collaboration avec les médecins et les kinésithérapeutes de la Commune.

7. Ça roule à Genappe

Le pôle 38 (Centre culturel, Relais du Visiteur, Maison des jeunes, le Centre d'expression et de créativité) et l'ASBL Le Maillon se sont associés pour proposer un projet visant à promouvoir la mobilité douce sur le territoire de l'entité. Il s'agit d'encourager la découverte de notre territoire à vélo, de favoriser l'autonomie des jeunes dans leurs déplacements en favorisant la pratique du vélo et d'aider les jeunes à s'approprier le territoire par la pratique de sports tels que le roller ou le skateboard.



8. Extension du projet de Centrale biomasse à tout le quartier (Place de Mornimont)

Le projet de l'entreprise Vertical Speed a pour but d'étudier l'extension à tout le quartier de la fourniture d'énergie à base de production depuis leur centrale biomasse. Atteindre cet objectif permettrait à l'ensemble du quartier d'atteindre une production de chaleur 0 carbone pour 20 ans minimum. Le projet vise à valider la faisabilité économique et urbanistique et à détailler les investissements nécessaires à cette extension ainsi que leurs sources de financement. Il identifiera toutes les autorisations nécessaires et si le budget l'autorise en fera les demandes. Notre projet vise également à définir le véhicule légal le plus approprié pour cet investissement. Doit-on aller vers une coopérative, comment racheter la centrale de notre groupe... etc. Enfin un contrat d'énergie pour les utilisateurs décidant de participer sera entièrement développé. Ce contrat sera écrit de façon générique afin d'être réutilisable.

9. Compostelle-Genappe

L'ASBL Maison Galilée souhaite promouvoir le tracé de la voie de Compostelle qui traverse l'entité et susciter l'intérêt des citoyens concernant l'existence de ce tracé, ses aspects philosophiques et non confessionnel. L'ASBL souhaite favoriser l'aspect convivial entre les participants et valoriser la richesse du petit patrimoine local.

La concrétisation physique serait d'augmenter la visibilité du tracé par l'installation de bornes visibles et identifiables par tous.

10. Cuisine buissonnière



Le collectif de citoyens souhaite offrir un moment de cuisine et de détente en famille au travers d'un cycle d'ateliers de cuisine saine et zéro déchet pour un public précarisé accompagné d'un temps d'animation créative et ludique pour leurs enfants qui se clôture par un repas partagé réunissant les formateurs, les bénévoles, et les familles.

Cette activité entièrement gratuite se déroulerait une fois par mois au MONTY. L'idée est de favoriser une mixité sociale et générationnelle. Pendant que les parents cuisinent, les enfants bénéficient d'un moment de détente, d'une activité créative et/ ou ludique : atelier philo, jeux de société, atelier improvisation théâtrale, dessins, poterie, lecture, conte...

Quand les plats sont prêts, tout le monde se met à table et partage un repas ensemble.

11. Espace de sensibilisation à l'environnement au centre de Bousval

L'ASBL Les amis de Bousval souhaite implanter le long du Ravel (à hauteur du Centre sportif de Bousval) un espace de rencontre convivial équipé de tables et de bancs permettant notamment de pique-niquer. Ceci constituera le point de départ de circuits-découvertes jalonnés de panneaux documentaires illustrant le rôle de la Dyle, le passé agricole et industriel, l'historique du chemin de fer, la biodiversité et le patrimoine environnant.



12. Hydrogen



Durant des siècles, la Dyle servit l'essor économique de la cité du Lothier. On bâtit des moulins pour utiliser sa force tranquille. Une vingtaine de moulins ont pu exploiter la force hydraulique de la Dyle et ont permis l'essor de certaines entreprises (moulins à moudre, forges, filatures)

Un collectif d'habitants a pour projet de faire réaliser une étude comparative des différents sites d'anciens moulins pour envisager, ultérieurement, l'implantation et l'exploitation à

finalité publique, citoyenne et pédagogique, d'une ou plusieurs stations hydroélectriques sur la Dyle dans sa traversée du territoire communal. L'électricité produite à partir de cette source renouvelable pourrait être utilisée par la Ville ou un consommateur avoisinant ; elle pourrait aussi être vendue sur le réseau. Ce projet constitue la première phase d'un programme de réhabilitation des sites hydrauliques de la commune.

13. Mini ferme pédagogique du Grand arbre/de la Baillerie

Un collectif d'habitants souhaite créer une mini-ferme permettant d'accueillir les élèves de la commune. Il s'agit d'aider à découvrir et améliorer leurs connaissances de la faune et de la flore indigène, mais aussi des animaux de la ferme, des ruchers. Ils pourront aussi apprendre à jardiner, à entretenir un verger et à conserver les graines. La mini-ferme vise à pratiquer « l'école du dehors » en offrant l'expérience du réel et en favorisant une pédagogie active et participative. Elle vise à initier d'autres compétences et la créativité.



14. Projet d'aménagement d'un parking rue Jean Mintens

Un collectif d'habitants souhaite que le parking qui remplacera provisoirement les habitations à abattre dans la rue Mintens soit aménagé par des vues paysagères (arbres palissés) permettant de le délimiter et de le cacher.

15. *Petit bois des chenappans et sa légende*



Un collectif d'habitants souhaite donner au bois qui jouxte le parc de la Dyle une identité originale pour qu'il soit un lieu de promenade, de découverte et de repos pour petits et grands. L'idée est de créer une légende basée sur des récits tels que ceux de la « Fosse Cajot », de communiquer sur le bois et sa légende et y installer une œuvre fantastique. Cette œuvre serait le point de départ

de différentes activités (culturelles, pédagogiques ...) et constituerait une curiosité insolite, prétexte à la promenade.

16. *Sentier serpent*

Pour le collectif d'habitants, il s'agit d'implanter un sentier en bordure de l'étang du château d'Houtain-le-Val situé le long de la nationale 93. Le sentier se déroulerait en demi-périmètre autour de l'étang et permettrait de mettre en valeur ses abords. Ceci permettrait notamment au visiteur d'apprécier la vie de l'étang au fil des saisons.



Chaque citoyen, chaque association et chaque entreprise s'est investi pleinement dans l'écriture de ces projets. Ceux-ci ont touché par leur caractère innovant, ambitieux, leur dimension pédagogique, le souhait de leurs auteurs d'associer le plus grand nombre, la vision à long terme du développement de notre entité, l'envie de répondre aux enjeux liés à l'environnement, la biodiversité, l'énergie ou la cohésion sociale. Bref, ils n'ont laissé personne indifférent.

Le comité de sélection, composé de citoyens et d'élus, a pris son travail à cœur. La tâche a été ardue vu la qualité des projets. Il a fallu faire des choix entre les projets. Cela s'est fait dans le respect, la bienveillance et le souci de bien faire, de donner à Genappe des nouveaux outils facilement appropriables par le plus grand nombre.

Nous souhaitons remercier chacune et chacun pour son engagement et le travail effectué dans le cadre de cet appel à projets. Le Conseil communal d'octobre a délivré le palmarès des 10 projets retenus sur les 16 projets déposés et les montants budgétaires qui leur sont attribués. C'est 80.000 € qui ont été ainsi répartis sur ces 10 projets. Il nous reste maintenant à les soutenir et les faire vivre pour que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse rapidement en observer les réalisations concrètes sur le terrain.

Nous continuerons à vous tenir informé du suivi des projets lauréats et nous vous invitons à être attentifs à l'appel à projets Budget participatif 2021.